

# Programme de formation

Autorisation de conduite en sécurité de chariot automoteur à conducteur porté -R489 Cat 3

### Objectifs:

Etre capable de réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges, de chargement et de déchargement de véhicules en utilisant les chariots autoportés de catégorie 3 (Frontal < 6t et levée > 3,5 m) de la recommandation CNAMTS R 489. Etre capable d'assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé.

Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite des Chariots autoportés conformément à la recommandation R.489 de la CNAM

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du chariot autoporté.

### Public concerné et prérequis :

Toute personne amenée à utiliser les chariots autoportés de catégorie 3 avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

#### Qualification des intervenants :

Intervenant professionnel issu des métiers de la sécurité et de la manutention (5 à 15 années d'expérience)

#### Moyens pédagogiques et techniques :

Apport théorique et exercices pratiques

#### Durée, effectifs :

7 heures.

8 stagiaire(s).

#### **Programme:**

Théorie

Réglementation cariste : la sécurité dans l'entreprise, les risques liés à l'utilisation des chariots, les conditions à remplir pour conduire un chariot, les responsabilités du cariste, les situations de danger grave et imminent, les organismes de prévention et de contrôle.

Technologie du chariot : conformité du matériel, le circuit hydraulique, les organes de sécurité, la batterie les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau.

Prévention des risques : principaux risques liés à l'utilisation des chariots, port des Equipements de Protection Individuelle, les consignes de sécurité et de circulation, les règles de sécurité lors des opérations de manutention

Pratique

Opérations de prise de poste et de fin de poste

Vérification de l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée

#### **Projetis Formation**



# Programme de formation

### Autorisation de conduite en sécurité de chariot automoteur à conducteur porté -R489 Cat 3

Circulation à vide et en charge, en ligne droite et en courbe, en marche avant et en marche arrière Prise et dépose de charges au sol

Gerbage et dé-gerbage en pile

Prise et dépose en pelletier

Manutention de charge longue et charge volumineuse

## Modalités d'évaluation des acquis :

Test pratique :Vérification de l'aptitude à la conduite en sécuritéTest théorique :Vérification des connaissances : Questionnaire à Choix Multiples

#### Sanction visée:

Attestation de formation

### Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Chariot Elévateur mis à disposition par l'entreprise.

VGP à jour et documents présents sur le chariot.

Aire d'évolution et charges diverses.

Équipements de Protection Individuelles obligatoires pour les apprenants : un gilet de visualisation, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, des lunettes de protection, une tenue de travail et sa carte d'identité.

#### Délais moyens pour accéder à la formation :

La formation est programmée selon la demande du client

#### Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Pour tout renseignement ou une demande d'accessibilité aux personnes handicapées vous pouvez contacter : M. Jean-Marie Palierne 02 40 28 60 57

#### Taux de réussite à la formation :

100% des participants valident les compétences attendues.

#### Taux de satisfaction de la formation :

71% des participants sont très satisfaits, 29% sont satisfaits de la formation.